

Conseil d'établissement 2020-2021

Le mercredi 2 juin 2021

à 18 h 15, en virtuel sur Zoom

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|---------|---|------------|
| 1. | Prise des présences et vérification du quorum | 1 minute |
| 2. | Questions du public | 10 minutes |
| 3. | <u>Adoption</u> de l'ordre du jour | 1 minute |
| 4. | Lecture et <u>adoption</u> du procès-verbal du 28 avril 2021 | 5 minutes |
| 5. | Révision du calendrier scolaire 2021-2022 | 3 minutes |
| 6. | <u>Consultation</u> au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain | 5 minutes |
| 7. | Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et <u>approbation</u> de la liste de matériel d'usage personnel – pour l'an prochain | 5 minutes |
| 8. | Approbation des contributions financières exigées pour les services de surveillance du dîner | 5 minutes |
| 9. | <u>Adoption</u> de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain et soumission pour approbation par CSSMB | 10 minutes |
| 10. | <u>Préparation et adoption</u> du rapport annuel du CÉ et transmission au CSSMB | 10 minutes |
| 11. | <u>Préparation et adoption</u> - Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du CÉ au CSSMB | 2 minutes |
| 12. | <u>Préparation et adoption</u> - Postes à combler au CÉ pour année à venir | 4 minutes |
| 13. | <u>Approbation</u> des activités parascolaires (Organisation des services extrascolaires) | 5 minutes |
| 14. | <u>Approbation</u> - Confirmation de la date de l'AG septembre | 3 minutes |
| 15. | <u>Information</u> : Nombres de places élèves 2021-2022 (<i>mise à jour</i>) | 2 minutes |
| 16. | Formation obligatoire | 2 minutes |
| 17. | Projets pour la Fondation – <u>suivi et actualisation</u> | 25 minutes |
| 18. | Rapports et informations | 30 minutes |
| 18.1. | Direction | |
| 18.1.1. | Covid | |
| 18.2. | Service de garde | |
| 18.3. | Membres enseignants | |

18.4.Comité de parents du CSSMB

18.5.Fondation Saint-Clément

18.6.OPP

18.7.Comités divers

- | | | |
|-----|------------------------|------------|
| 19. | Suivi au procès-verbal | 15 minutes |
| 20. | Correspondance reçue | 5 minutes |
| 21. | Questions diverses | 5 minutes |
| 22. | Levée de la séance | |

Heure de levée prévue: 20h30

1. Prise des présences et vérification du quorum

Rôle	Nom	Présent	Absent
Présidente	Karine Barrette	X	
Vice-Présidente	Claudie Vigneault	x	
Trésorier	Ping Lu		X
Secrétaire	Etienne Chabot	X	
Déléguée au comité de parents du CSSMB	Tania Naim	x	
Membres enseignants	Emanuelle Afonso-Huot	X	
	Leonie Lambert	x	
	Ginette Gauthier	x	
	Véronique Matteau	x	
	Marie-Eve Meilleur Prud'homme	X	
Personnel de soutien	Geneviève Gauthier	X	
Direction	Nathalie Houle	X	
Direction adjointe	Mélanie Béland	X	
Membres parents substitués	Carlie Déjoie		X
	Nathalie Gignoux	X	
	Caroline Decaluwe		X
	Marie-Claude Marcil		X
	Stéphanie Robichaud		X
Membres de la communauté	Claire Valles	X	
	Maya Chammas	X	
Membres du public	Geneviève Bastien	X	
	Cynthia Coutya	X	
	Sophie Seguin	X	

La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h15, après vérification du quorum. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Questions du public

Aucune question du public n'est soulevée.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé aux membres à l'avance par courriel. Vu la présence de la présidente de la Fondation Saint-Clément, il est proposé de déplacer le point 17 en début de séance, après le point 3.

Avec cette modification demandée, l'adoption de l'ordre du jour est :

Proposée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot

Appuyée par : Mme Ginette Gauthier

Adoptée à l'unanimité.

4. Projets pour la Fondation – suivi et actualisation

La présidente rappelle aux membres que le rapport de la Fondation, le bilan financier se terminant au 30 juin 2020 ainsi qu'une liste de projets pour l'année 2021-2022 leur ont été acheminés à l'avance par courriel avec les autres documents au soutien de la séance. Le rapport sera annexé au procès-verbal de la présente séance. La présidente remercie Mme Cynthia Coutya, présidente de la Fondation, qui vient présenter aux membres du CÉ le rapport et le bilan.

Mme Coutya partage notamment les informations suivantes :

- La Fondation a connu un grand succès pour l'année 2020, qui était pourtant une année incertaine.
- Elle souligne l'excellente collaboration entre l'équipe-école et la Fondation.
- Extrait du rapport :

Au 28 mai 2021, nous avons dépensé **91 713,69 \$**, soit **114% du budget 2020-2021** réparti ainsi :

- 15 000\$ = contribution à la saine résolution de conflits (100% du budget)
- 34 336,68\$ = chromebooks (114% du budget)
- 22 495,45\$ = budgets de classe (110% du budget)
- 7 473,38\$ = laptops pour les assistants de classe (vote CÉ du 28 avril 2021)
- 12 408,18\$ = projets pédagogiques des professeurs (vote CÉ du 28 avril 2021).

Dans la foulée des échanges lors des séances précédentes du CÉ au sujet de l'importance d'écouler rapidement les surplus, un membre parent demande si le surplus de 2019 a été complètement écoulé. Mme Coutya explique que les surplus de chaque année se transposent d'année en année.

	2019-2020	2020-2021
Budget projets	54 250 \$	80 400 \$
Revenus	58 019 \$	à confirmer
Surplus fondation au 30 juin (*)	68 994 \$	à confirmer
Chèques émis par la Fondation pour projets ESCO (*)	48 794 \$	91 714 \$

Il reviendra au CÉ 2021-2022 d'analyser avec la Fondation les projets de l'année prochaine.

L'équipe-école tient à remercier le travail de la Fondation qui a vraiment permis de faire une différence majeure dans les classes.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 avril 2021

Le procès-verbal du 28 avril 2021 a été envoyé aux membres à l'avance par courriel.

Aucune modification n'est demandée. L'adoption du procès-verbal est :

Proposée par : Mme Marie-Ève Meilleur Prud'homme

Appuyée par : Mme Leonie Lambert

Adoptée à l'unanimité.

6. Révision du calendrier scolaire 2021-2022

Un membre enseignant explique que le comité d'enseignants responsables du calendrier souhaite proposer une modification au calendrier déjà approuvé lors d'une séance précédente du CÉ.

Le changement principal est le déplacement de la journée pédagogique initialement prévue le 26 janvier 2022 au 19 janvier 2022.

- Communications

- 1re communication préscolaire et primaire: 11 novembre 2021
- 2e communication préscolaire et primaire: 21 avril 2022
- 1er bulletin: 28 janvier 2022
- 2e bulletin: semaine du 27 juin 2022

- Rencontre de parents

- Rencontre parents préscolaire: 25 août 2021 à 18h45
- Assemblée générale annuelle et rencontre des enseignants du primaire pour tous les parents: 23 septembre 2021 18h
- Rencontre parents primaire: 18 novembre 2021 18h
- Rencontre 1er bulletin: 10 février 18h

Plusieurs membres parents expriment le fait que pour les années futures, les familles aimeraient pouvoir rencontrer les enseignants de leurs enfants avant le 23 septembre. Elles souhaitent ainsi avoir une meilleure compréhension du fonctionnement de la classe avant la 4^e semaine d'école.

La proposition de calendrier scolaire 2021-2022 révisée est :

Proposée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot

Appuyée par : Mme Leonie Lambert

À l'unanimité.

7. Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain

La présidente rappelle aux membres que les listes de manuels scolaires et de matériel didactique pour l'année 2021-2022 leur ont été acheminées à l'avance par courriel avec les autres documents au soutien de la séance.

Un membre enseignant explique qu'il y a une variation au niveau de l'utilisation de l'agenda car celle-ci relève d'un choix réservé à chaque titulaire. Les 3^e et 4^e années sont quant à elles uniformisées.

8. Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et

Approbation de la liste de matériel d'usage personnel – pour l'an prochain

La présidente rappelle aux membres que les listes de matériel d'usage personnel pour l'année 2021-2022 leur ont été acheminées à l'avance par courriel avec les autres documents au soutien de la séance.

Un membre enseignant explique que les listes de fournitures scolaires sont très similaires aux années passées. Des photos des éléments de toutes les fournitures scolaires seront affichées sur le site web de l'ESCO. Un lien web sera disponible dans l'Écho de l'ESCO.

Proposée par : Mme Leonie Lambert
Appuyée par : Mme Claudie Vigneault
À l'unanimité.

9. Approbation des contributions financières exigées pour les services de surveillance du dîner

La responsable du service de garde explique qu'une inscription midi passera de 3,00\$ à 3,25\$ afin d'assurer la qualité des services de surveillance. L'objectif est de :

- Assurer un ratio d'environ 1 pour 20 ;
- Assurer la formation pour les surveillants d'élèves ;
- Créer une ambiance agréable pendant les repas.

Il n'y aura pas d'augmentation pour les élèves **sporadiques du matin, du soir, et du service de garde régulier.**

Proposée par : Mme Tania Naim
Appuyée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot
À l'unanimité.

10. Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain et soumission pour approbation par CSSMB

La présidente rappelle aux membres que la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'année 2021-2022 leur a été acheminé avec les autres documents au soutien de la séance.

La direction présente le budget annuel, le plus gros changement impliquant une diminution du budget total dû à une baisse du nombre total d'élèves.

Proposée par : Mme Leonie Lambert

Appuyée par : Mme Ginette Gauthier
Adoptée à l'unanimité.

11. Préparation et adoption du rapport annuel du CÉ et transmission au CSSMB

La présidente rappelle aux membres que le projet de rapport annuel 2020-2021 leur a été acheminé avec les autres documents au soutien de la séance et sera déposé sur le site web de l'école, sous réserve de son adoption.

La présidente présente les grandes lignes du rapport annuel 2020-2021.

Parmi les sujets ayant retenu l'attention du CÉ en 2021 :

- La mise sur pied de sous-comités de travail
- La consultation des élèves du comité de liaison
- L'allocation des budgets de la Fondation Saint-Clément
- Les éléments liés à la Covid-19
- Le débordement des écoles Saint-Clément
- Les outils supplémentaires pour les utilisateurs du service de garde
- La mise en valeur d'initiatives dynamiques et novatrices à l'ESCO.

Le rapport fait aussi état des priorités 2021-2022 et des recommandations du CÉ.

L'adoption du rapport annuel 2020-2021 est :

Proposée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot
Appuyée par : Mme Claudie Vigneault
Adoptée à l'unanimité.

12. Préparation et adoption - Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du CÉ au CSSMB

Au cours de l'année 2020-2021, 213.08\$ ont été dépensés pour le repas de remerciement des membres du CÉ, sur un budget de fonctionnement de 375\$

Proposée par : Mme Tania Naim
Appuyée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot
Adoptée à l'unanimité.

13. Préparation et adoption - Postes à combler au CÉ pour année à venir

La présidente explique que deux membres parents voient leur mandat prendre fin cette année. Le CÉ désire remercier Mme Naim et Mme Vigneault pour leurs nombreuses années de services au sein du conseil d'établissement. Mme Naim a œuvré durant huit années au sein du CÉ et a occupé le poste de délégué de parents pendant plusieurs de celles-ci. Mme Vigneault a siégé durant six ans au CÉ de l'ESCO.

Les membres enseignants rendent hommage à des membres parents du CÉ qui terminent leur mandat à l'ESCO ou dont l'implication prendra une forme différente pour l'année 2021-2022. La présidente remercie les membres enseignants pour cette démarche touchante à l'endroit des membres parents.

Proposition des deux postes à combler au CÉ pour l'année 2021-2022 :

Proposée par : Mme Ginette Gauthier
Appuyée par : Mme Véronique Matteau
Adoptée à l'unanimité.

14. Approbation des activités parascolaires (Organisation des services extrascolaires)

La présidente rappelle aux membres que les différentes propositions de fournisseurs de service leur ont été acheminées au préalable par courriel, suite à tout le travail effectué en amont par la direction et le Comité des activités parascolaires. Elle propose que les discussions sur ce point se fassent en huis clos étant donné les échanges portant sur les fournisseurs. Les membres du CÉ votent en majorité pour le huis clos lors d'un vote électronique secret.

Les membres discutent des différentes propositions des fournisseurs durant le huis clos.

Un vote électronique secret est soumis aux membres pour l'approbation du choix du gestionnaire et coordonnateur des activités parascolaires 2021-2022.

Attendu que :

La compagnie Dose de bonheur obtient la gestion et coordination des activités parascolaires de l'ESCO pour l'année 2021-2022, donc pour un contrat d'une durée de 1 an.

Proposée par : Mme Geneviève Gauthier
Appuyée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot
À la majorité, avec deux abstentions.

15. Approbation - Confirmation de la date de l'AG septembre

L'AGA aura lieu le 23 septembre 2021.

Proposée par : Mme Leonie Lambert
Appuyée par : Mme Ginette Gauthier
Adoptée à l'unanimité.

16. Information : Nombres de places élèves 2021-2022 (mise à jour)

La direction explique que, bien que ces chiffres puissent encore changer, à ce jour, la planification du nombre de classes pour l'année scolaire 2021-2022 se situe à 590 élèves, soit :

- préscolaire : 4 classes ordinaires et 2 classes d'accueil ;
- 1^{ère} à 4^e année : 5 classes par année ;
- 3 classes d'accueil au niveau primaire.

17. Formation obligatoire

La présidente rappelle aux membres qui ne l'auraient pas encore fait de remplir au plus tard le 4 juin 2021 le formulaire en ligne du CSSMB attestant la complétion de la formation obligatoire.

18. Rapports et informations

18.1. Direction

La direction explique qu'en vertu du comité de liaison de 4^{ème} année, un projet d'une vidéo est en cours. La vidéo sera communiquée par courriel aux membres du CÉ. La présidente propose d'écrire une lettre pour remercier les enfants membres du comité de liaison.

Un programme de tutorat est en cours en 2021 : 8 enseignants (dont 1 éducateur spécialisé) ont vu une quarantaine d'élèves afin d'encadrer les élèves présentant des difficultés.

18.1.1. Covid

Un cas de Covid a été déclaré à l'école vers le 27 mai 2021. Le processus de mise en place des mesures préventives a été appliqué et une classe a été fermée.

18.2. Service de garde

La responsable du service de garde partage les informations suivantes :

- La dernière journée pédagogique avec activités aura lieu le 15 juin 2021, avec pizza et kermesse.
- Les états de compte, normalement disponibles en juin, ne seront disponibles que vers la fin juin dû aux difficultés reliées à la Covid.
- En réponse à une question d'un parent, il est indiqué que l'utilisation de la télévision sur l'heure du dîner est aléatoire, lors de fêtes par exemple.

Un membre parent indique que la vidéo présentant l'équipe a été très appréciée et espère que l'initiative sera répétée. La responsable du service de garde confirme que c'est effectivement le plan.

Un membre parent demande s'il était possible d'avoir le prélèvement automatique par paiement interactif. La responsable du service de garde explique qu'il faudrait voir avec le CSSMB.

18.3. Membres enseignants

Mme Meilleur Prud'homme explique que les 1^{ère} année sont à finaliser le projet de livre et que le lancement virtuel se tiendra le 16 juin. Un renouvellement de la littérature jeunesse a également été possible grâce à la Fondation Saint-Clément.

Mme Matteau explique que le thème de l'alimentation est à l'honneur en 2^e année: boules d'énergie, dégustation de fruits exotiques, etc. Des achats de matériel pour améliorer l'aménagement ont également été réalisés grâce à la Fondation Saint-Clément.

Mme Lambert indique que l'achat de pédaliers et de dictionnaires a été permis grâce à la Fondation Saint-Clément.

18.4. Comité de parents du CSSMB

La présidente rappelle aux membres que les procès-verbaux des séances de mars et avril 2021 du Comité de parents du CSSMB leur ont été acheminés avec les autres documents au soutien de la séance et se retrouveront en annexes du procès-verbal de la présente séance. La déléguée de

l'ESCO au CP en fait une présentation rapide.

À 20h32, un vote pour une prolongation de quinze minutes est tenu, accordé à la majorité.

18.5. Fondation Saint-Clément

Ce point a déjà été couvert au nouveau point 4 de l'ordre du jour, anciennement point 17.

18.6. OPP

Compte tenu du contexte actuel, aucune information n'est à rapporter.

18.7. Comités divers

- Pour le Comité traiteur, la présidente réfère les membres du CÉ au rapport qui leur a été communiqué au préalable par courriel (voir annexe).
- Pour le Comité diversité, un document de travail a été développé pour donner des outils pour la sensibilisation sur la diversité. Le comité recommande de faire un appel à tous en début d'année pour inviter les parents à participer à un comité élargi.
- Pour le Comité sécurité aux abords de l'école, les membres du comité désirent faire savoir au CÉ que les recommandations ont été transférées à la ville. Le comité recommande à l'ESCO d'effectuer un suivi auprès des différents intervenants.

Sur la question de la sécurité, un membre parent demande si l'établissement prévoit conserver l'utilisation de la porte sur Algonquin pour l'entrée et la sortie des élèves. La direction confirme qu'il est effectivement prévu de la conserver.

19. Suivi au procès-verbal

Un membre de la direction indique qu'une rencontre aura lieu avec le CPE en septembre afin de discuter du rôle et des mandats des marraines et parrains de classe, et de leur retour potentiel.

20. Correspondance reçue

La présidente mentionne que le CÉ a reçu deux éléments de correspondances :

1- Des parents ont communiqué suite aux vagues de chaleur, demandant s'il y avait des mesures et standards à surveiller pour la sécurité et le bien-être des élèves et des membres de l'équipe-école. Des inquiétudes particulières des parents portaient sur les classes modulaires, où la chaleur semble particulièrement préoccupante.

La direction explique les points suivants :

- Un guide de recommandation a été partagé aux enseignants,
- L'école dispose de plusieurs salles qui pourraient être utilisées afin de permettre de déplacer des classes où la chaleur semble particulièrement préoccupante.
- Le concierge aura comme mandat d'ouvrir un maximum de fenêtres et de ventilateurs.
- Des bouteilles d'eau ont été achetées et distribuées dans les classes concernées.
- Des vérifications seront effectuées sur la possibilité de raccorder les classes modulaires à des systèmes de ventilation du bâtiment principal.

2- Des parents ont demandé quels allaient être les mécanismes de communication en cas de grève.

La direction explique que le CSSMB a demandé aux écoles de ne pas envoyer de communication directement, puisque c'est le CSSMB qui fera l'envoi des communications, le cas échéant.

21. Questions diverses

Aucune question supplémentaire n'est soulevée.

22. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

Proposée par : Mme Leonie Lambert

Appuyée par : Mme Claudie Vigneault

À l'unanimité.